

BULLETIN OFFICIEL NUMERO 08 DU 28 SEPTEMBRE 2018 COMITE DE DIRECTION

Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel.

L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant.

La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

Réunion Plénière du Comité de Direction

Réunion du : Lundi 24 Septembre 2018

Présents : M. MARTINET (Président). Mme GUEGAN. MM. PASCAL, RIPPERT, SERRE, BATTISTA, LANET, GUIZZARDI, ALIVON, BEGNIS, AUBERT, GILLES, MENJAUD.

Excusés : MM. HERBERT (Président d'Honneur), GOMEZ, RIOU NARDELLI. Mme CHEVALLIER. Melles LAURENCOT, CHAMBON (C.T.D. D.A.P.).

Assistent à la séance : MM. SALIH (Directeur Administratif), GRAUGNARD (C.T.D.).

-TECHNIQUE

1/La FFF va modifier sa politique concernant les bons de formation.

En effet, pour cette saison (2018-2019), chaque éducateur qui s'inscrira pour une formation (U6, CFF1 et CFF2) pourra s'il le souhaite, bénéficier de 4 bons de formations x 25 \in , soit une aide de 100 \in par formation au lieu de 2 bons x 25 \in = 50 \in .

2/CPS U12

135 gamins vont être concernés par ce Centre de Perfectionnement Sportif U12 qui va avoir lieu sur 7 secteurs (7 clubs), à savoir :

STE CECILE / CARPENTRAS / ENTRAIGUES / ROGNONAS / CAVAILLON / CAMARET et VILLELAURE du 01 Octobre au 10 Décembre 2018.

-ARBITRAGE

1/ Michel LANET informe le Comité de Direction qu'il n'y aura plus désignation d'Arbitres pour les matchs de Jeunes évoluant en Lique et qui doivent avoir lieu à 13h00.

En effet, cette situation pénaliserait fortement la désignation d'Arbitres et mettrait en péril le bon déroulement de nos compétitions de District.

Cependant, la Ligue a décidé de désigner des Arbitres appartenant au District de Provence pour les matchs concernant nos équipes évoluant en Ligue, ce qui engendre des indemnités d'arbitrage importantes.

2/ Le traditionnel stage de rentrée a eu lieu le 15 Septembre 2018 au District.
Il a pu ainsi rassembler près de 120 Arbitres, ce qui est une satisfaction pour la Commission des Arbitres.

-INDEMNITES

Le Comité de Direction valide les indemnités suivantes :

Formateurs Arbitres	Observateurs Educateurs	Délégués Observateurs Tuteurs
1/2 Journée 15€	15€/ match	Minimum de 35€ si inférieur à 89kms
Journée 30€		Au-delà des 89kms x 0,401€/km
Indemnités Km x 0,20€/km		

-TRESORERIE

-Le Comité de Direction décide rembourser les engagements au titre de la saison dernière (2017-2018) au titre des compétitions U13 et U10/U11.

Ce remboursement qui paraîtra prochainement sur les relevés de compte clubs représente la somme de 10.020€.

-TERRAINS

La réunion plénière regroupant les 5 Districts ainsi que la Ligue Méditerranée se déroulera le Samedi 13/10 au District Grand Vaucluse de 09h00 à 12h00.

-LICENCE A POINTS

Le Comité de Direction valide les frais d'inscription lors des rattrapages de points.

En effet, lors d'une inscription d'un licencié pour une formation d'Arbitre ou d'éducateur, le tarif d'inscription est désormais uniformisé, à savoir 160€/ licencié.

-NOMINATION COMMISSION

CONSEIL CONSULTATIF

AUBERT Michel (Président au titre de Membre du Comité de Direction)
ALIVON Laurent (Au titre d'Educateur)
GARCIA Christian (au titre d'Elu Libre)
GOMEZ José (au titre de Membre du Comité de Direction)
GUIZZARDI Robert (au titre de Membre du Comité de Direction)
LAURENCOT MC (au titre de Membre du Comité de Direction)
LOPEZ Joseph (au titre d'Elu Libre)
NITARD François (au titre d'Elu Libre)
BRES Patrick (au titre d'Elu Libre)
CHAUMARD Freddy (au titre d'Elu Libre)
CUILLERAI Claude (au titre d'Elu Libre)
GOGLIA Carmine (au titre d'Elu Libre)
GRANGIER Jacques (au titre d'Elu Libre)

Le Comité de Direction enregistre la démission de **M. Alexis MENJAUD** au titre d'Observateurs d'Arbitres afin de se consacrer uniquement à la délégation.

Le Comité de Direction nomme M. Philippe RINGENBACH à la Commission des Délégués pour la présente saison.

-ENTENTES

<u>1/</u>Le Comité de Direction est saisi d'une demande d'entente entre les clubs de **AUREILLE et MOURIES ENT** dans la catégorie **U10/U11**.

Le Comité de Direction émet un avis favorable pour cette entente et transmet à la Ligue Méditerranée pour décision finale.

Cette entente évoluera sous le nom de MOURIES ENT.

Il est rappelé que chaque équipe doit pouvoir présenter un minimum de 4 licenciés dans la catégorie de l'entente.

<u>2/</u>Le Comité de Direction est saisi d'une demande d'entente entre les clubs de LES VIGNERES FC et VELLERON SO dans la catégorie U17.

Le Comité de Direction émet un avis favorable pour cette entente et transmet à la Ligue Méditerranée pour décision finale.

L'entente évoluera sous le nom de LES VIGNERES FC.

Il est rappelé que pour être en règle avec le statut des jeunes, chaque équipe doit pouvoir présenter un minimum de 8 licenciés dans la catégorie de l'entente.

<u>3/</u>Le Comité de Direction est saisi d'une demande d'entente entre les clubs de **NYONS FC et VISAN JS** dans la catégorie **SENIORS FEMININE A 11 D1 et SENIORS FEMININE à 8 D2.**

Le Comité de Direction émet un avis favorable pour cette entente et transmet à la Ligue Méditerranée pour décision finale.

Cette entente évoluera sous le nom de VISAN JS.

Il est rappelé que chaque équipe doit pouvoir présenter un minimum de 4 licenciés dans la catégorie de l'entente.

-MANIFESTATIONS

JOURNEE D'ACCUEIL U6/U7		MONDRAGON-SARRIANS-
		CAVAILLON
JOURNEE D'ACCUEIL FEMININES	6-oct.	SORGUES
REMISE LABEL ELITE A AVIGNON AC	A définir	
REMISE LABEL EXCELLENCE A	A définir	

COURTHEZON	
AG HIVER DISTRICT LES ANGLES	nov.
REMISE LABEL FEMININ OR A MONTEUX FC	A définir
REMISE LABEL FEMININ ARGENT A SORGUES	A définir
REMISE LABEL FEMININ BRONZE A CHATEAURENARD	A définir
AG HIVER FFF	8-déc.
JOURNEE U11 DES CLUBS LABELLISES	6-avr. LIEU A DETERMINER
AG ÉTÉ DISTRICT	29-juin COURTHEZON

LECTURE DU COURRIER

LIGUE MEDITERRANEE

- Nous transmettant le procès-verbal de la Commission Régionale des Activités Sportives.
- Nous informant de la prochaine réunion plénière de la Commission Régionale des Terrains aura lieu le Samedi 13 Octobre 2018 au siège du District.

Lu, pris note.

COORDINATION 84

Nous invitant au lancement du Téléthon 2018 en Vaucluse le Mardi 9 Octobre 2018 à 18h30 à JONQUIERES.

Remerciements.